

poste. Ces mandats sont censés être une des indications du mouvement des affaires dans ce pays. Pendant les sept dernières années du régime conservateur, c'est-à-dire, de 1890 à 1896, ces mandats accusent une diminution. La valeur des mandats émis en 1890 s'éleva à \$1,471,946, et, en 1896, elle était réduite à \$1,365,827. L'année dernière, la valeur des mandats de poste s'est élevée à \$3,682,312. Cette différence doit faire comprendre à la Chambre que quelque cause a dû stimuler les affaires du pays, puisque les mandats de poste, comme je l'ai dit, sont une des indications de l'état des affaires.

Je n'ai pas besoin de citer ici l'augmentation des affaires de banque. Tous les banquiers qui ont parlé de la situation actuelle des affaires, ont signalé le développement extraordinaire du pays, pendant les dernières années. J'attire particulièrement l'attention de la Chambre sur les remarques faites par le gérant de la banque de Montréal, l'institution monétaire la plus considérable que nous ayons. Ce banquier a traité à fond la question des affaires.

Il a démontré qu'il n'y avait pas une branche d'industrie en Canada qui ne s'était pas développée d'une manière extraordinaire et dont on n'avait pas de précédent dans notre histoire. Le nombre de lettres mises à la poste peut être aussi considéré comme un signe d'activité du peuple. L'augmentation du nombre des lettres expédiées par la poste, pendant les dix-huit années du régime conservateur, a été de 73,000,000. Pendant les sept années expirant avec l'année 1903, l'augmentation a été de 119,000,000 de lettres. Cette augmentation, en sept années, est réellement énorme, comparée avec celle des dix-huit années de la période précédente que j'ai mentionnée. Depuis juillet 1896, le nombre des bureaux de poste a augmenté dans le pays de beaucoup plus de 1,000. Les dépenses du département se sont nécessairement accrues comme se sont accrues les dépenses générales du gouvernement. Mon honorable ami (l'honorable sénateur de Marshfield) a déclaré, hier, que le gouvernement était extravagant et qu'il était en voie de ruiner le pays; mais il est clair que nous avons en caisse une balance considérable pour nous permettre de faire face aux dépenses. Mon honorable ami devrait se rappeler que l'administration des affaires d'un gouvernement ne diffère pas de celles d'une maison de commerce, ou d'un établissement industriel. Si

Hon. M. SCOTT.

un marchand constate que son commerce s'accroît, il n'est pas lent à donner suite à cette constatation en développant ses affaires. Le développement du pays ne peut être mieux prouvé que ne le font les indications que j'ai données conjointement avec l'admission faite par le ministre des Finances conservateur, en 1896. Ce ministre des Finances considérait alors le déficit du département des Postes comme une nécessité. Il ne voyait pas comment ce déficit pouvait être comblé, et, cependant, ce déficit a non seulement disparu; mais cette année, le département des Postes accuse un surplus, malgré la réduction du tarif postal. J'attire aussi l'attention sur l'habileté remarquable avec laquelle le département de l'Intérieur a été administré. Je ne citerai qu'un seul exemple concernant ce département. C'est l'immigration extraordinaire que ce département a dirigée dans le Nord-Ouest canadien, et cette immigration a été stimulée, par la méthode adoptée par ce département pour faire mieux connaître le Canada à l'étranger. Afin d'encourager cette immigration ce département a redoublé d'activité et s'est efforcé, en s'imposant quelques frais, d'annoncer plus que jamais les ressources du pays. Les affaires d'un gouvernement, comme toutes les autres affaires, plus particulièrement dans un jeune pays comme le Canada, ont besoin d'être annoncées au public. Le Canada ne se trouve pas dans les mêmes conditions que les pays plus anciens que lui. C'est pourquoi l'argent dépensé à annoncer ses ressources est de l'argent qui rapportera cent pour cent d'intérêt. Prenez les dix années d'administration conservatrice de 1881 à 1891. Les relevés du recensement, qui sont sans doute exacts, puisqu'ils ont été faits sous le régime des chefs actuels de la gauche, démontrent que l'augmentation de la population du Manitoba fut de 62,000—qu'elle était en 1881—à 152,000 en 1891—ce qui accuse une augmentation, en dix ans, de 90,000 âmes. Durant la même période, l'augmentation de la population des Territoires du Nord-Ouest fut de 41,284 âmes, soit une augmentation, en dix années, de 131,530 âmes dans le Manitoba et les Territoires. On doit se rappeler que durant la moitié de cette période, au moins, le chemin de fer Canadien du Pacifique fut en opération. On ne peut donc objecter que les facilités de transport faisaient défaut aux colons. Ce qu'il manquait c'est une politique d'immigration efficace. Il est parfaite-